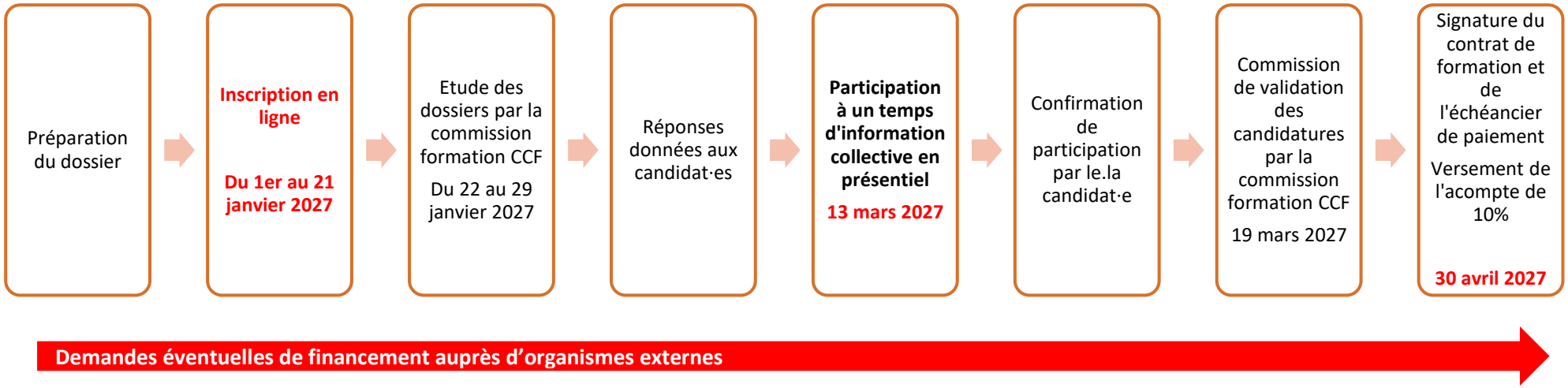
le planning familial 13

Formation certifiante au Conseil conjugal et familial (RNCP40370)

Session 2027-2028

Modalités d'inscription et de candidature



Pièces à fournir pour l'inscription :

- CV
- Lettre exposant les objectifs et motivation à entrer en formation
- Copie des diplômes ou attestation de formation correspondant aux prérequis d'éligibilité à la formation
- Copie de pièce d'identité

Ces documents seront à joindre au formulaire d'inscription à remplir en ligne au plus tard le 21 janvier 2027.

1-Inscription en ligne

Le lien sera accessible sur le site internet du Planning Familial 13 à cette adresse : https://www.leplanning13.org/formation/conseil-conjugal-et-familial/

Les inscriptions sont possibles du 1er au 21 janvier 2027. Aucune candidature ne sera acceptée en dehors de ce délai.

La validation de la candidature nécessite le paiement des frais de dossier de 50€. Ces frais sont dédiés à l'étude des candidatures et ne seront pas remboursés.

2-Étude des dossiers

Seuls les dossiers complets seront étudiés par la commission.

La commission étudie les dossiers de chaque candidat·e. Le principal critère de sélection des candidatures est la cohérence du projet de formation.

Une attention sera portée à la constitution d'un groupe de stagiaires aux parcours variés afin de favoriser la richesse des échanges et la dynamique de groupe.

3-Réponses données aux candidats

A l'issue de la période d'étude des dossiers, les candidat·es seront prévenu·es par mail avec 3 cas de figure :

- Candidature retenue
- Candidature non retenue
- Candidature en liste d'attente

4-Participation à un temps d'information collectif en présentiel le 13 mars 2027.

Le temps d'information collectif sera suivi d'un échange individuel de 30 minutes avec deux membres de l'organisme de formation.

A l'issue de cette journée, les candidat·es qui souhaitent confirmer leur inscription se manifestent en envoyant un mail à la référente de formation.

5-Commission de validation des candidatures par la commission formation CCF

La commission formation CCF se réunit le 19 mars 2027 pour valider la candidature des 18 personnes retenues. A la suite, un mail sera envoyé aux candidat·es pour les informer de la décision prise.

6-Signature du contrat de formation et de l'échéancier de paiement

La finalisation de l'inscription comprend :

- La signature d'un contrat de formation
- La signature d'un échéancier de paiement
- Le versement d'un acompte de 10%

Les candidat.es sur liste d'attente seront recontactés en cas de désistement d'une candidature à partir du 2 mai 2027.

Document mis à jour en novembre 2026.

En cas de prise en charge des frais de formation par un organisme tiers (Région, France Travail, CPF, Transition Pro, etc.), il est vivement conseillé d'entamer les démarches avant le dépôt des candidatures.

106, boulevard National 13003 Marseille • Tel : 04 91 91 09 39 • info@leplanning13.org • www.leplanning13.org
Organisme de formation N° déclaration d'activité : 93 13 000 94 13 • N° Licence Entrepreneurs du Spectacle : PLATESV-R-2021-008624